



Les chemins cotiers : existe t'il une largeur minimum legale?

Par **serre**, le **19/04/2009** à **08:41**

Bonjour,

Pouvez vous me dire qu'elle doit etre la largeur minimum d'un chemin cotier?
dans mon village ils sont de largeur si inegales que je me pose des questions
parfois ils ont 50cm à 1m de large et parfois ils atteignent environ 3m!!